

CM3-4 HISTOIRE DE LA LANGUE

Séance 3

Séance 4

SEMESTRE 2

Vendredi 08 février 2013

Vendredi 15 février 2013

IIème partie : La naissance du Français du VIème siècle à la fin du XIème siècle

LEXIQUE

Charlemagne

Charles Ier dit « Le grand » d'où le nom de Charlemagne.

Né entre 742 et 748 et mort en 814, il est le fondateur le plus éminent de la dynastie franque et carolingienne à laquelle il a donné son nom.

INTRODUCTION

1/ Une homogénéité apparente

2/ Les transformations de la langue française et ses enjeux

I/ Les origines du Français jusqu'au Vème siècle

1/ L'origine des langues

A/ La question de l'origine des langues

B/ La réponse de la grammaire comparée : l'indo-européen

2/ Le fonds primitif du français

A/ Le substrat celtique (Gaulois)

B/ Le superstrat germanique

C/ Le fonds latin

II/ La naissance du Français du VIème siècle à la fin du XIème siècle

1/ La « Renaissance carolingienne » et la prise de conscience de la langue romane

A/ La notion de « Renaissance médiévale »

B/ La volonté de revenir au latin classique

C/ Le Concile de Tours (813) & le bilinguisme latin – roman

2/ Les débuts de la langue écrite

A/ Les serments de Strasbourg

B/ Fin IXème – fin XIème : De rares témoignages écrits en langue romane

III/ De l'Ancien Français (XIIème/XIIIème) au Moyen Français (XIVème/XVème)

IV/ Le Français et l'époque moderne (à partir du XVIème siècle)

II/ La naissance du Français du VIème siècle à la fin du XIème siècle

La civilisation gallo-romaine/ Langue gallo-romaine

4 septembre 476 :

Abdication de Romulus Augustule.
Déclin de l'Empire romain d'Occident.

On considère que jusqu'à la dislocation de l'Empire, le latin est commun à tous les peuples dominés par les romains.

Inter-compréhension puis spécialisation du latin = Différents latins selon les régions.

Quand est-ce-que le latin est devenu du français ?

Quand est-ce-que l'inter-compréhension a cessé ?

La langue a évolué mais sans que cela soit net.

En effet il est très difficile de déterminer quand le latin est devenu du français, notamment parce que la modification d'une langue n'est pas visible aux yeux de ceux qui la parlent.

On peut distinguer 4 étapes :

- 1/ Une langue romane parlée entre le VIème et le VIIIème siècle**
- 2/ Prise de conscience de la langue romane**
- 3/ Une langue romane écrite. Passage du parlé à l'écrit.**
- 4/ Naissance d'une littérature romane**

Étape 1 : Une langue romane parlée.

VIème et VIIIème siècle

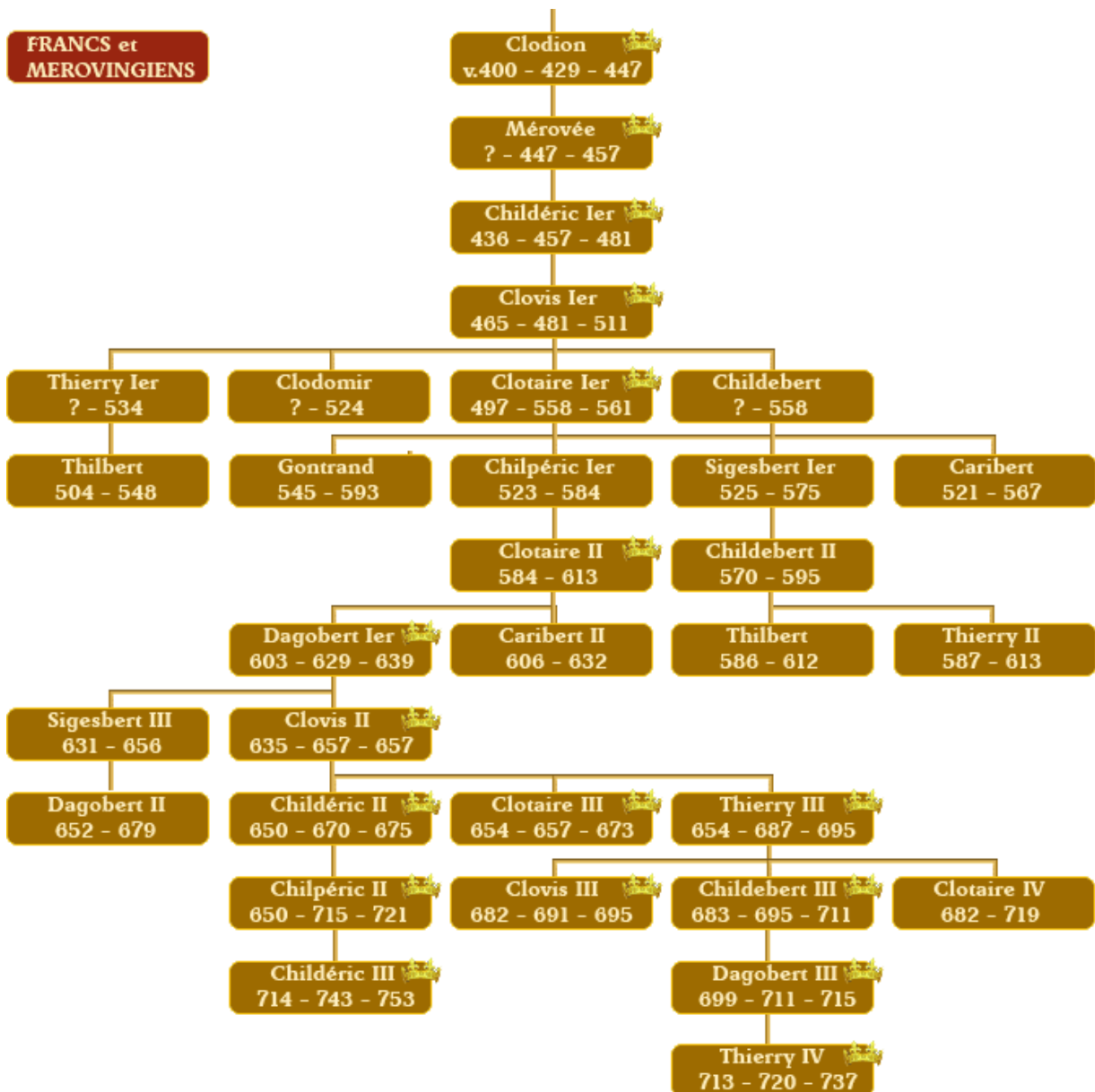
Période trouble pendant laquelle le royaume est démantelé entre les descendants de **Clovis Ier** (465 – 511).

Il n'y a pas de pouvoir fort, les socles de la société sont instables.

L'enseignement est touché et le latin n'est plus enseigné correctement.

On apprend un latin « corrompu », un latin proche de la langue familière qui s'éloigne du latin.

« Incultus sermo » (langue non-littéraire et considérée comme inculte).



Les Mérovingiens ont pour langue maternelle une langue tudesque mais ils parlent le gallo-romain.

De nouveau, on assiste à une période de bilinguisme.

C'est au tournant du VIème et VIIème siècle que le latin n'a plus été la langue parlée quotidiennement.

Il ne fait plus partie de la compétence active du peuple : on le comprend mais on ne le parle plus.

Le système linguistique change (syntaxe, conjugaison).

Le latin reste donc enseigné mais tellement mal qu'il finit par être « corrompu ».

La prise de conscience des changements n'est simultanée de ces changements car les modifications linguistiques ne sont pas tout de suite palpables.

1/ La « Renaissance carolingienne » et la prise de conscience de la langue romane

Étape 2 : La Renaissance carolingienne & la prise de conscience de la langue romane.

A/ La notion de « Renaissance médiévale »

Pour les médiévistes, il existe 3 renaissances :

- 1/ La Renaissance carolingienne avec Charlemagne / IX^{ème} siècle
- 2/ La Renaissance du XII^{ème} siècle
- 3/ La Renaissance italienne / XV^{ème} & XVI^{ème} siècle

On retrouve deux constantes dans ces trois renaissances :

> Éclosion de la littérature

> Retour aux textes de l'Antiquité

Mais contrairement à la Renaissance italienne, les deux renaissances médiévales tentent de donner un autre sens aux textes antiques.

La littéralité du texte n'est pas respectée au profit d'un sens correspondant à la religion chrétienne.

La renaissance médiévale se fait autour de Charlemagne et de ses clercs.

Charlemagne a construit un Empire d'occident dont la puissance repose sur les conquêtes de territoires (France – Allemagne – Italie) et sur le prestige de la culture latine.

B/ La volonté de revenir au latin classique

C'est en relisant les textes classiques de l'Antiquité au cours de la première renaissance médiévale qu'apparaît le constat d'une altérité linguistique entre le latin parlé à cette époque et le latin classique.

Charlemagne ne se contente pas de ce constat et propose une politique linguistique qui se concrétisera par une réforme du latin (retour au latin classique).

Mise en place d'un système scolaire à 3 niveaux :

- > Les écoles palatines réservées aux élites.
- > Les écoles monastiques ou épiscopales qui forment les clercs.
- > Les écoles de village, pour le peuple mais elles se révèlent très rare dans la réalité de l'époque.

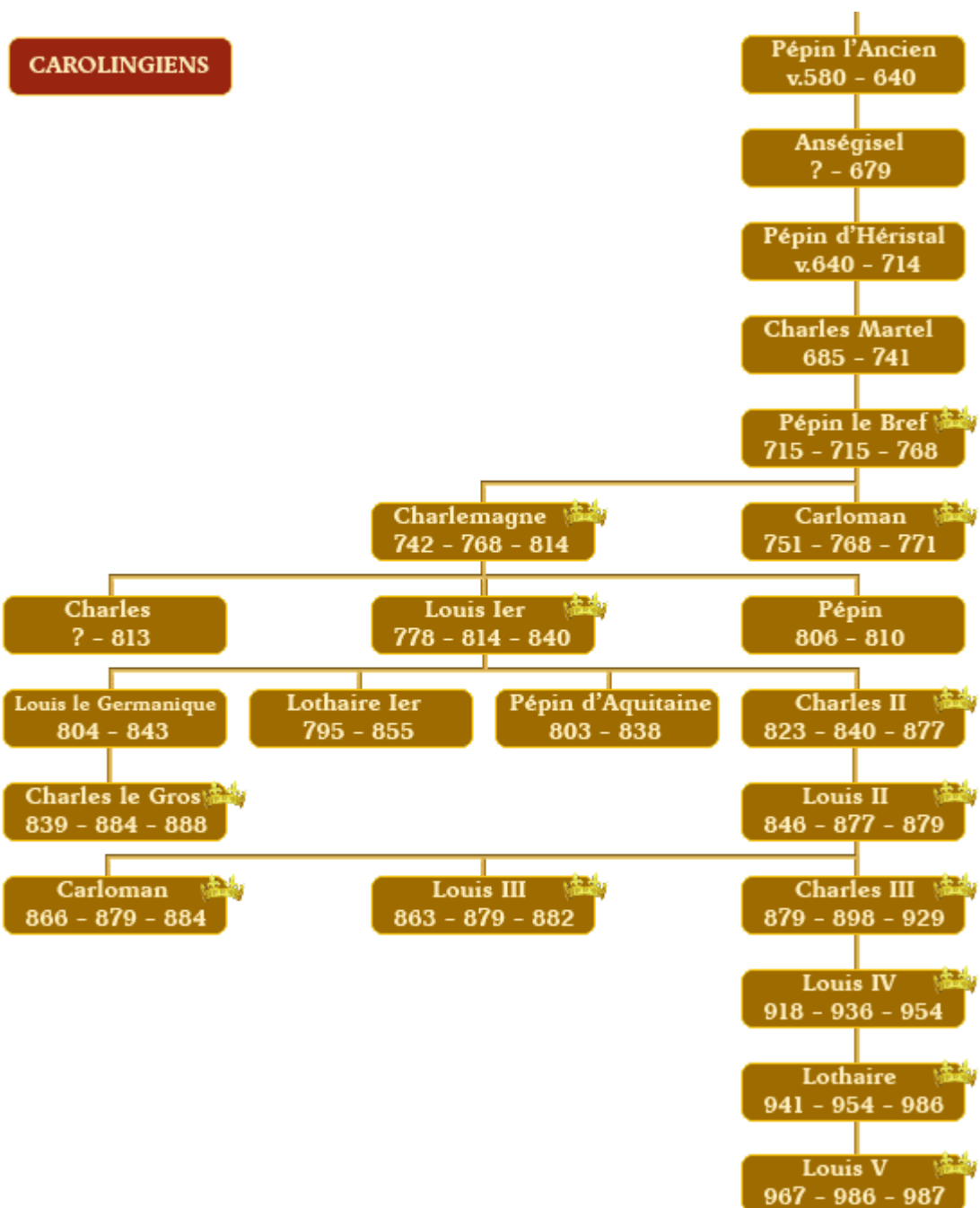
Cette volonté de retour au latin classique est étatique et politique mais elle provoque chez ceux qui n'ont pas accès à l'enseignement une émancipation du français.

Le français est né de cet effort et de cette volonté de retour au latin.

Conséquences :

Cette réforme accélère la disjonction entre la langue parlée et la langue des clercs (langue écrite).

C'est la fin de la communication verticale : le peuple non-instruit ne comprend plus les élites.



C/ Le Concile de Tours (813) & le bilinguisme latin – roman

Les évêques demandent au **Concile de Tours** (813) à ce que les prêtres n'aient plus à prêcher en latin mais en langue romane ou en langue tudesque afin de permettre une meilleure compréhension de la Messe.

C'est l'acte de naissance du français et la preuve que le latin n'est plus compris par le peuple.

Mais le latin reste la langue écrite.

« *Lingua romana rustica* » / « *rusticam Romanam linguam* »

Cf *Les sermons farcis*

2/ Les débuts de la langue écrite

IXème et fin XIème siècles

Étape 3 : Une langue romane écrite

A/ Les serments de Strasbourg

814 : Mort de Charlemagne

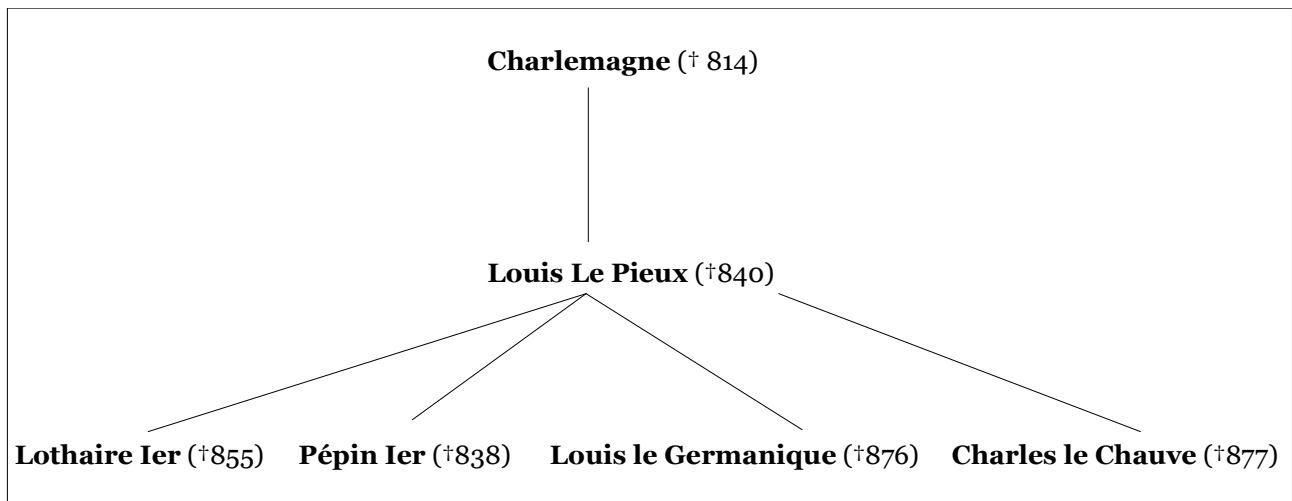
842 : Les *Serments de Strasbourg*

Texte politico-juridique concernant la succession carolingienne.

Louis Le Pieux, fils de **Charlemagne**, épouse en première noce (vers 794)

Ermengarde de Hesbaye avec qui il aura trois fils, puis en seconde noce, il épouse

Judith de Bavière (819) avec qui il aura une fille et surtout un 4ème fils (823) : Charles Le Chauve dont la naissance va remettre en question le partage de l'empire établi par Louis Le Pieux en 817 entre ses trois premiers fils.



Pépin est mort en 838, mais l'empire est encore à partager entre Lothaire, Louis Le Germanique et Charles Le Chauve.

Une période de troubles importants s'installe.

Les Serments de Strasbourg sont un traité d'alliance entre Louis Le Germanique et Charles Le Chauve.

Importance linguistique

C'est le plus ancien texte connu en français.

Importance juridique

Le français acquiert une véritable valeur juridique.

Importance historique

En 842 les *Serments de Strasbourg* procèdent à un véritable échange linguistique.

L'armée de Charles LC prête serment en français et l'armée de Louis LG le fait en langue germanique.

C'est la première alliance qui va mettre fin à une partie du conflit grâce à un partage territorial (OUEST pour Charles et EST pour Louis).

En 843 le conflit est totalement résolu par un nouveau traité, le *Traité de Verdun* qui inclut **Lothaire** dans le partage de l'empire.

Ce partage ne se fait pas selon des frontières naturelles mais à partir des langues des différents acteurs du conflit.

Ce traité reconnaît l'existence de deux communautés linguistiques différentes.

Importance socio-linguistique

Il faut que chaque armée puisse se comprendre : c'est la raison officielle.

En réalité cet échange linguistique procède d'une stratégie politique.

En effet Louis Le Germanique est rattaché à la Bavière et parle une langue germanique mais Charles Le Chauve parle lui aussi une langue germanique.

Donc à quel moment apprend t-il une langue romane ?

En réalité, le pouvoir met en scène un échange linguistique qui, en réalité, n'en est pas un.

Cette mise en scène du pouvoir par la langue veut signifier le changement du système politique :

Charlemagne est un empereur latin, ses successeurs et les différents changements vont mettre en place un nouveau système basé sur la fraternité royale.

À la tête de chacun des territoires, on retrouve des frères, des pairs, des égaux et non plus des ennemis.

C'est un véritable coup de force politique.

À l'origine de cette stratégie, on retrouve les clercs qui attribuent deux langues à deux territoires différents. **Ils vont instituer le français.**

Cette mise en scène de la langue va permettre de réguler le conflit par un partage territorial.

C'est une solution cléricale originale car elle régule l'avenir en distinguant des territoires par leurs langues et ainsi crée une identité linguistique qui va garantir la stabilité territoriale.

Les clercs emprisonnent les langues vernaculaires dans des géographies précises, contrairement au latin (langue plus imminente) qui ne connaît pas de frontière.

B/ Fin IXème – fin XIème : De rares témoignages écrits en langue romane

Étape 4 : Naissance d'une littérature romane

Ce sont des textes marginaux, sans grandes ambitions et qui sont généralement sous forme de brouillons ou de fragments.

La Séquence de Sainte -Eulalie (Fin IXème - vers 880)

Poésie liturgique narrante le martyre de Sainte-Eulalie qui s'appuie sur le texte original en latin.

Le Sermon sur Jonas (vers 950)

Texte retrouvé par hasard et sous forme de brouillon (ou ébauche) destiné à commenter Le Livre de Jonas.

C'est un sermon farci : le rédacteur passe du latin au français.

La vie de Saint-Léger (Fin Xème)

La vie de Saint-Alexis (Fin XIème)

Tous ces textes sont des outils dans les mains des clercs.

Une langue rustique est mise en écrit grâce au contenu liturgique et religieux.

Le contenu permet l'écriture dans une langue méprisable.

La Chanson de Roland (Fin XIème)

C'est le texte qui marque l'acte de naissance de la littérature française. Les clercs ressentent le besoin de traduire afin d'être compris (intelligibilité).

Les premiers chefs-d'œuvre français :

Chrétien de Troyes

Marie de France

La Chanson de Roland

Avant La Chanson de Roland le modèle est la sainteté (la vie de saint) mais avec cette œuvre apparaît la figure du chevalier qui devient un autre modèle possible.

A la fin du XIème siècle, la littérature française est née mais ce n'est cependant pas la fin de la littérature latine.

DATES À RETENIR :

Vers 600 : Naissance du français parlé

Fin VIIIème : Renaissance carolingienne

813 : Concile de Tours

842 : Les Serments de Strasbourg

843 : Le Traité de Verdun

Vers 880 – Fin IXème : La Séquence de Sainte-Eulalie

Fin XIème : La Chanson de Roland